



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMpte FINANCIER UNIQUE 2024

1 - Le cadre général du budget

L'article 107 de la loi NOTRe N°2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L 2313-1, L 3313-1 et 4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Pour la première année, une convention entre l'Etat et la commune a été décidée le 27/09/2024. Ainsi, par mesure de simplification, le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion, afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable. En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer l'assemblée délibérante et ainsi contribue à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Présentation générale du compte financier unique

Le compte financier unique (CFU) retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2024. Tout comme le budget principal, il comporte deux sections, la section fonctionnement, qui correspond à la gestion des affaires courantes de la commune, et la section d'investissement qui a vocation, par la programmation des dépenses structurantes et présentant un caractère plus exceptionnel, à être tourné vers l'avenir.

Dans chacune des sections, les dépenses et recettes sont classées par chapitre et article.



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	623 412,58	876 301,00	1 499 713,58
	Recettes réalisées (1)	B	352 757,93	1 070 044,54	1 422 802,47
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	989 622,07	1 172 483,07	2 162 105,14
	Dépenses réalisées (1)	E	686 550,95	942 587,73	1 629 138,68
	Restes à réaliser	F	101 364,84	0,00	101 364,84
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-333 793,02	127 456,81	-206 336,21
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	366 209,49	296 182,07	662 391,56
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	32 416,47	423 638,88	456 055,35
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-101 364,84	0,00	-101 364,84
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-68 948,37	423 638,88	354 690,51

Le Conseil Municipal a élu Magali DI MINO pour présider la séance.

2- La section de fonctionnement.

a) Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour la commune de Laurac-en-Vivarais :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, location de salle, loyers, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions).

Les recettes de fonctionnement pour l'année 2024 s'élèvent à 1 070 044.54 € euros, à ce chiffre s'ajoute l'excédent de fonctionnement reporté d'un montant de 296 182.07 €, ce qui fait un total de clôture de 1 366 226.61 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires des agents municipaux, l'entretien, la maintenance et la consommation énergétique des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

Les dépenses de personnel (chapitre 012) représentent environ 33 % des dépenses total de fonctionnement de la commune. La commune emploie 1 agent titulaire et 1 agent contractuel au service administratif, 4 agents contractuels, 2 agents titulaires à l'école et cantine municipale, 2 agents contractuels et 1 agent titulaire affectés au service technique.

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2024 représentent 942 487.73 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'auto financement c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Pour l'année 2024, la commune dégage un excédent de fonctionnement de **423 638.88 €.**

Il existe trois principaux types de recettes pour la commune :

- Les impôts locaux ;
- Les dotations versées par l'Etat ;
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2024	CFU 2024
011 Charges à caractère général	220 966.09	258 331.59
012 charges de personnel	322 802.59	312 112.63
014 Atténuation de produits	58 257.00	57 836.00



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

65 Autres charges de gestion courante	170 286.73	169 580.05
66 Charges financières	9 325.49	31 990.90
67 Charges exceptionnelles	8 207.50	105 792.00
68 Amortissements	1 681.66	6 944.56
TOTAL	791 527.39	942 587.73

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	CFU 2024
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	327 700.82	296 182.07
70 - VENTE PRODUITS	57 022.67	58 241.08
73 - IMPOTS ET TAXES	495 817.98	497 709.15
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	286 828.56	280 647.75
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	94 886.17	127 291.87
76 - PRODUITS FINANCIERS	18.51	26.09
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	100 750.00
013 ATTENUATION DES CHARGES	20 879.26	5 378.60
TOTAL	1 283 152.97	1 366 226.61

c) La fiscalité :



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

Concernant la fiscalité en 2024, les taux d'imposition pour les taxes d'habitation, foncières sur le bâti et non bâti sont restés au même taux qu'en 2023, à savoir

Taxe sur le foncier bâti : 32.23 %

Taxe sur le foncier non bâti : 73.70 %

d) les dotations de l'Etat et autres ressources.

Les dotations de l'Etat, du Département et autres s'élèvent à **280 647.75 €**.

e) Les subventions attribuées.

Le Conseil municipal a voté une somme de 25 000.00 euros au titre des subventions communales (Article 65748). Le total des mandats émis s'élève à 19 469.20 €.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION DE BASE	NBRE DE MANIF 50 € / MANIF	ACTIONS AUPRES DE DIFFERENTS PUBLICS	MONTANT PROPOSÉ
ASCAM	100 €	2		250 €
LA TRIBU DE RAPHAEL	100 €	1	x	200 €
ASSOCIATION BERGIGOU	100 €		x	100 €
COMITE PAROISSIAL	100 €	1	x	200 €
LAURAC RANDO	100 €	3	x	300 €
SPORT DETENTE ET LOISIRS	100 €	1	x	200 €
ACCA	100 €	0		100 €
THEATRE D'AUJOURD'HUI	100 €	0		100 €
LES VOTIERS	100 €	2	x	250 €
Festival des Orgues de Barbarie	100 €	5	x	400 €
Comité des fêtes	100 €	5	x	400 €
JEUNES AGRICULTEURS	100 €	0		100 €
Amicale laïque	350 €			350 €



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

APEL	350 €			350 €
Bibliothèque	500 €			500 €

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUE
Les restaurant du coeur	300 €
APPRES	200 €
Fréquence 7	150 €
ASA	300 €

Coopérative scolaire (école publique) : $79 \times 16 \text{ €} = 1\,264.00 \text{ €}$

APEL (école privée) : $70 \text{ élèves} \times 16 \text{ €} = 1\,120.00 \text{ €}$

Allocation compensatrice prix du tickets école de Platanes : 1 908.00 €

3. La section d'investissement.

a) Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine communal.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : type de recettes : subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

	CFU 2024	
	DEPENSES	RECETTES
00 - Opérations financières	85 904,87 	139 362,42
1641 - CAPITAL	81 704,87	
165 - CAUTIONS	570,00	1 520,00
192 - Cession immo,		38 750,00
10222 - FCTVA		16 037,71
10226 - Taxe aménagement		19 110,15
2111 - Terrains nus		62 000,00
21351 - Bâtiments publics	3 630,00	
28031 - Amortissement		600,00
28041411 - Amortissement		200,00
28041582 - Amortissement		342,55
281531 - Amortissement		458,83
281538 - Amortissement		343,18
001 - Solde d'exécution sec		366 209,49
021 - Virement section fonc		
1068 - Excédent de fonctionn		195 443,51
Op. 45 - Ecole	4 680,14 	0,00
21312	2 256,00	
21848	2 424,14	
Op. 52 - Equipement sportif	2 220,00 	0
2188	2 220,00	
Op. 56 - Cantine municipale	8 086,79 	0,00
21351	7 786,80	
215741	299,99	
Op. 72 - Réseaux voirie	28 268,87 	0,00
2151	27 839,87	
215738	429,00	
Op. 75 - Nouvelle mairie	448,19 	0,00
21848	448,19	
Op. 82 - Boucherie	1 302,00 	17 952,00
	1 302,00	
13461		6 782,00
1322		11 170,00
Op. 87 - EPORA	547 579,80 	0,00
21312	547 579,80	
Op. 90 - PLACE GOLFARD	8 060,29 	0,00
2031	5 865,29	
21321	2 195,00	
TOTAL	686 550,95 	718 967,42

Le résultat d'investissement pour l'année 2024 fait apparaître un excédent de 32 416.47 €. Mais avec 101 364.84 € de dépenses en restes à réaliser cela amène à un déficit d'investissement de 68 948.37 €

c) Les principales actions de l'année 2024 ont été les suivantes :



MAIRIE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

20 Place du Souvenir
07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
FRANCE

- Travaux de voirie
- Travaux Ecole : 2 vidéos projecteurs et vérification sécurité incendie
- Equipement sportif : Reprise des poteaux des filets
- Cantine municipale : Luminaires, chauffage et lave-linge
- Travaux Les frais d'étude pour la Place Galfard
- Boucherie : Note d'honoraire
- EPORA : Rachat des immeubles Grenier et Larroche
- Changement luminaires bibliothèque et salle de la Blache

CONCLUSION :

Le conseil municipal décide donc d'affecter au budget primitif 2025 la somme de 68 948.37 € au compte 1068 et 354 690.51 € au compte 002.

Fait à Laurac-en-Vivaraïs, le 14 avril 2025

Le Maire, Didier NURY